



SANTE COMMUNE RECRUTE
UN.E MEDiateur.TRICE SANTE – ACCOMPAGNATEUR.TRICE SOCIAL.E (1 ETP)
CDI à compter de mai 2024

Le Centre de Santé Communautaire Santé Commune (*Ecoin-Thibaude, Vaulx-en-Velin, Grand Lyon*) est un **centre de santé associatif autogéré** dont la mission est de **déployer un accompagnement global de la santé et favoriser l'accès aux soins par l'implication des habitant.es et des usager.es.**

Lieu de soin de proximité et de participation, membre du Réseau National des Centres de Santé Communautaire, Santé Commune est engagée dans la lutte contre les inégalités sociales de santé en proposant une alternative pérenne et généralisable à la configuration actuelle du système de soins de premier recours.

Œuvrant pour l'accès à des soins adaptés et de qualité pour toutes, le centre s'inscrit dans une démarche communautaire sur le contenu de :

- Son offre de soin par une prise en charge médico-psycho-sociale intégrée, individuelle et collective, s'appuyant sur les ressources du territoire
- La participation habitante et usagère au niveau de l'offre de soin et de la vie du centre
- Sa gouvernance associative par l'exercice en autogestion

L'équipe médico-psycho-sociale actuelle est composée de 4 médecins généralistes dont 1 médecin-coordinatrice et 1 médecin-référente organisation des soins, 1 neurologue, 1 sage-femme, 1 psychologue, 1 infirmière ASALEE animatrice en prévention & promotion de la santé, 1 art-thérapeute, 2 accueillantes-médiatrices santé, 1 accompagnatrice santé & travail, 1 chargée d'entretien, 1 gestionnaire-coordonateur. Recrutement conjoint : 1 gestionnaire-accueillant.e.

1) Missions de médiation santé :

Les missions de médiation santé sont réalisées en articulation avec les accueillantes - médiatrices santé dont les missions sont l'accompagnement dans les parcours de soin, l'aller-vers auprès des habitant.es et la participation aux dynamiques du quartier.

- **Mission 1 : Accompagner les usager.es dans l'ouverture, le renouvellement des droits en santé et les démarches auprès de l'Assurance Maladie :**
 - Accompagnement individuel dans les démarches et utilisation des ressources partenariales à disposition (Espace partenaire CPAM, convention PASS de ville, plateforme collaborative AGORA...)
 - Accompagnement collectif par l'animation d'actions collectives d'accès aux droits en santé
 - Veille actualisée sur l'accès aux droits de santé, en vue d'en informer les professionnel.les et d'améliorer les pratiques du centre
- **Mission 2 : Consolider et déployer le maillage territorial de l'activité de médiation** par son inscription dans les dynamiques locales et territoriales :
 - Coordination de la PASS de ville Santé Commune en lien avec les acteurs de santé du territoire et la CPTS

- Sensibilisation et mobilisation des professionnel.les de santé du territoire dans la prise en compte des facteurs de vulnérabilité, les conséquences de la précarité dans les parcours de soin
- Participation au réseau métropolitain de la médiation santé
- **Mission 3 : Participer à l'activité de plaidoyer du centre** pour l'amélioration de l'accès aux droits et aux soins :
 - Identification des situations faisant obstacles à l'accès aux droits et aux soins, recueil de témoignages sur les problématiques rencontrées par les usager.es
 - Co-construction de plaidoyers, avec les habitant.es du quartier, les usager.es, les professionnel.les et les partenaires

2) Missions d'accompagnement social :

Les missions d'accompagnement social sont réalisées en lien étroit avec les accueillantes-médiatrices santé, l'accompagnatrice santé & travail, les acteurs sociaux et les ressources du territoire en s'appuyant sur une expertise actualisée et globale pour les situations complexes. Elles nécessitent une réflexion continue sur la place de l'accompagnement social dans le parcours de santé des usager.es et plus globalement en centre de santé communautaire.

- **Mission 1 : Assurer des entretiens individuels d'information, d'orientation et d'accompagnement social**, au sein du centre ou hors les murs, en visant le renforcement de la capacité d'agir des usager.es et la mise en lien avec les dispositifs de droit commun :
 - Réalisation de diagnostics sociaux en considérant les déterminants de santé et sur le champ de la santé globale : handicap, autonomie, mobilité, logement et hébergement, travail, droits sociaux des étrangers, violence intrafamiliale, ressources financières...
 - Information et accompagnement des usager.es dans l'accès à ces droits sociaux
 - Consolidation du lien privilégié avec les travailleur.euses sociaux.ales des structures de droit commun suivant déjà les usager.es du centre (CCAS, MDML...), afin de renforcer la qualité des accompagnements et leur décroisement
 - Orientation éventuelle des usager.es vers les partenaires du social (structures associatives et/ou de droit commun)
- **Mission 2 : Participer à la coordination des parcours de soin en étant personne ressource au sein du centre pour les situations médico-sociales complexes :**
 - Accompagnement et suivi des parcours avec les dispositifs territoriaux existants : Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), Equipe Mobile Santé Précarité, Centres d'Hébergement d'urgence (CHU), Centres d'hébergement et de de réinsertion sociale (CHRS), PASS Hospitalière...
 - Réalisation d'une veille sociale actualisée sur l'accès aux droits en vue d'en informer les médiatrices santé, les professionnel.les et d'améliorer les pratiques du centre
 - Création d'outils d'accompagnement adaptées à destination des médiatrices santé
- **Mission 3 : Consolider et déployer le réseau partenarial avec les acteurs du champ sanitaire et social :**
 - Cocréation de dispositifs de prévention du non-recours aux droits et aux soins

- Proposition d'amélioration de l'accès aux dispositifs de droit commun existants
- Initiation et participation aux dynamiques de décloisonnement territorial

3) Autres missions avec l'ensemble de l'équipe :

- **Mission 1 : Elaborer et animer des actions collectives en santé dans une démarche communautaire, au sein du centre et/ou hors les murs :**
 - Recueil et identification des besoins des habitant.es et des usager.es en termes d'actions collectives en santé
 - Réalisation de temps de préparation avec les partenaires du territoire
 - Réalisation d'actions collectives sous diverses formes et thématiques : actions ponctuelles, programmes d'action collectifs sur plusieurs séances, bilan et actualisation des actions
- **Mission 2 : Participer au déploiement du projet de santé communautaire et du projet collectif d'autogestion :**
 - Participation aux réunions hebdomadaires de coordination des parcours de soin, structuration et actualisation du projet de santé
 - Participation aux réunions hebdomadaires de vie d'équipe et aux tâches collectives propre à l'autogestion (mandats...)
 - Durant la période d'intégration au Comité Gouvernance : Participation consultative au Comité Gouvernance, selon les modalités en vigueur, et donc aux décisions concernant l'orientation et la gestion du centre

Les attendus en termes de formations, expériences et compétences :

- Diplôme d'Etat d'Assistant.e de Service Social (DEASS), Diplôme d'Etat de Conseiller.ère en Economie Sociale Familiale (DECESF), Diplôme d'Etat d'Educateur.trice spécialisée (DESS) ou équivalent
- Expérience en travail social de 5 ans minimum
- Expertise actualisée dans l'ouverture des droits en santé
- Expertise actualisée dans l'accès aux droits englobant l'ensemble des déterminants de santé
- Connaissance de la santé communautaire et des méthodes d'animation en éducation populaire
- Expérience en exercice pluriprofessionnel auprès d'un public en situation de précarité
- Maîtrise éventuelle d'une langue étrangère

Les attendus en termes de savoir-faire :

- Capacité à porter une réflexion continue, critique et constructive, sur la place de l'accompagnement social en centre de santé communautaire
- Capacité à adapter ses pratiques et ses outils en fonction des besoins identifiés par les professionnel.les, les usager.es et l'évolution des ressources du territoire
- Capacité de priorisation et d'adaptation aux fluctuations d'activité
- Capacité rédactionnelle et de synthèse (recueil de données, plaidoyer...)

Les attendus en termes de savoir-être :

- Posture coopérative au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, incluant la capacité à questionner ses pratiques et ses postures
- Ecoute active incluant le non-jugement, la patience et l'empathie

- Souplesse, réactivité aux demandes et disponibilité
- Volonté de porter le projet de santé de Santé Commune, à savoir déployer une approche globale et communautaire de la santé, favoriser l'autonomie des personnes, lutter contre les inégalités sociales de santé et les discriminations
- Volonté de porter le projet collectif de Santé Commune, à savoir déployer l'autogestion au niveau interne et sociétal

Les conditions de travail :

- Temps de travail et contrat : poste à temps plein en CDI, à pourvoir à compter de mai 2024 (possibilité de répartir le temps plein sur 4 jours, présence lundi et jeudi matin obligatoires)
- Rémunération et statut : selon la politique interne de rémunération :
 - Au recrutement : salaire brut mensuel compris entre 2 067,60 € (450,46 points) et 2 488,64 € (542,19 points) selon expérience professionnelle, statut employé
 - Après intégration du Comité Gouvernance (à partir de 12 mois d'exercice) : Salaire brut mensuel compris entre 2 354,76 € (513,02 points) et 2 775,52 € (604,69 points) selon expérience professionnelle, statut cadre
- Avantages supplémentaires : pause-déjeuner incluse dans le temps de travail, congés trimestriels en plus des congés payés...

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) :

À destination de l'équipe de Santé Commune à l'adresse b.dubet@sante-commune.fr

Date limite de réception des candidatures : 10 avril 2024

Entretiens programmés le 18 avril 2024

Prise de poste envisagée : A partir du lundi 13 mai 2024